



**AMET SANTÉ AU TRAVAIL**

**-GUIDE EMPLOYEUR-**

# **ALCOOL ET TRAVAIL : QUELS LIENS ?**



## 01. TOUT SAVOIR SUR L'ALCOOL

Le terme « alcoolisme » est souvent utilisé pour parler d'une consommation excessive et incontrôlée d'alcool. Mais il manque de précision. C'est pourquoi l'OMS\* préfère parler d'**alcoolodépendance**, un terme qui souligne le caractère addictif de l'alcool.

### LES EFFETS RECHERCHÉS



- Plaisir
- Euphorie
- Apaisement
- Ivresse, etc.

### LES EFFETS RÉELS



- Troubles de l'équilibre
- Diminution des réflexes
- Perte de contrôle
- Agressivité et violence, etc.

## COMPRENDRE LES DÉCLENCHEURS DE LA DÉPENDANCE

- **Le produit lui-même** : la consommation d'alcool peut entraîner une dépendance et provoquer des problèmes de santé, psychologiques ou sociaux.
- **Les facteurs individuels** : la génétique, la biologie et l'état psychologique de chaque personne jouent un rôle.
- **L'environnement** : la famille (son fonctionnement et ses habitudes de consommation), la société (habitudes culturelles, âge, sexe, groupe social) et le milieu professionnel peuvent influencer considérablement le risque de dépendance.



\*OMS = Organisation Mondiale de la Santé

## 02. ALCOOL & TRAVAIL

Le travail peut favoriser le déclenchement, le maintien ou l'aggravation de la consommation d'alcool. Les **contraintes physiques** (travail au froid, à la chaleur, ports de charges lourdes, etc.), **psychiques** (stress, pression, harcèlement, etc.) et **organisationnelles** (travail de nuit, grandes amplitudes horaires, etc.) peuvent accroître ce risque.

La consommation d'alcool entraîne alors des conséquences directes : accidents, absentéisme, retards, conflits avec les collègues, et plus largement une diminution de la performance et de la sécurité au travail.

Cela dépend également de **l'accessibilité** du produit dans le cadre du milieu professionnel ainsi que des **pratiques socialisantes et culturelles** propres à l'entreprise.

### À NOTER

Qu'elle soit occasionnelle ou régulière, la **consommation d'alcool augmente le risque d'accidents au travail**. Elle est particulièrement dangereuse pour certaines tâches : conduite de véhicules, travail en hauteur, utilisation d'outils ou de machines dangereuses. Même une petite quantité d'alcool peut réduire la vigilance et la coordination, mettant en danger le salarié.



## 04. LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'alcool est interdit sur le lieu de travail. Le Code du Travail prévoit cependant certaines exceptions, notamment pendant les repas (*articles L4121-1 à L4121-5 sur la santé et la sécurité au travail*). Pour protéger la santé physique et mentale de ses salariés, l'employeur peut également restreindre ou interdire complètement cette consommation (*articles L4121-1 et L4122-1*).

### **Article L. 4121-1**

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger ses salariés.

### **Article L. 4122-1**

Chaque travailleur doit prendre soin de sa santé, de sa sécurité ainsi que de celles des autres.

### **Article R. 4228-21**

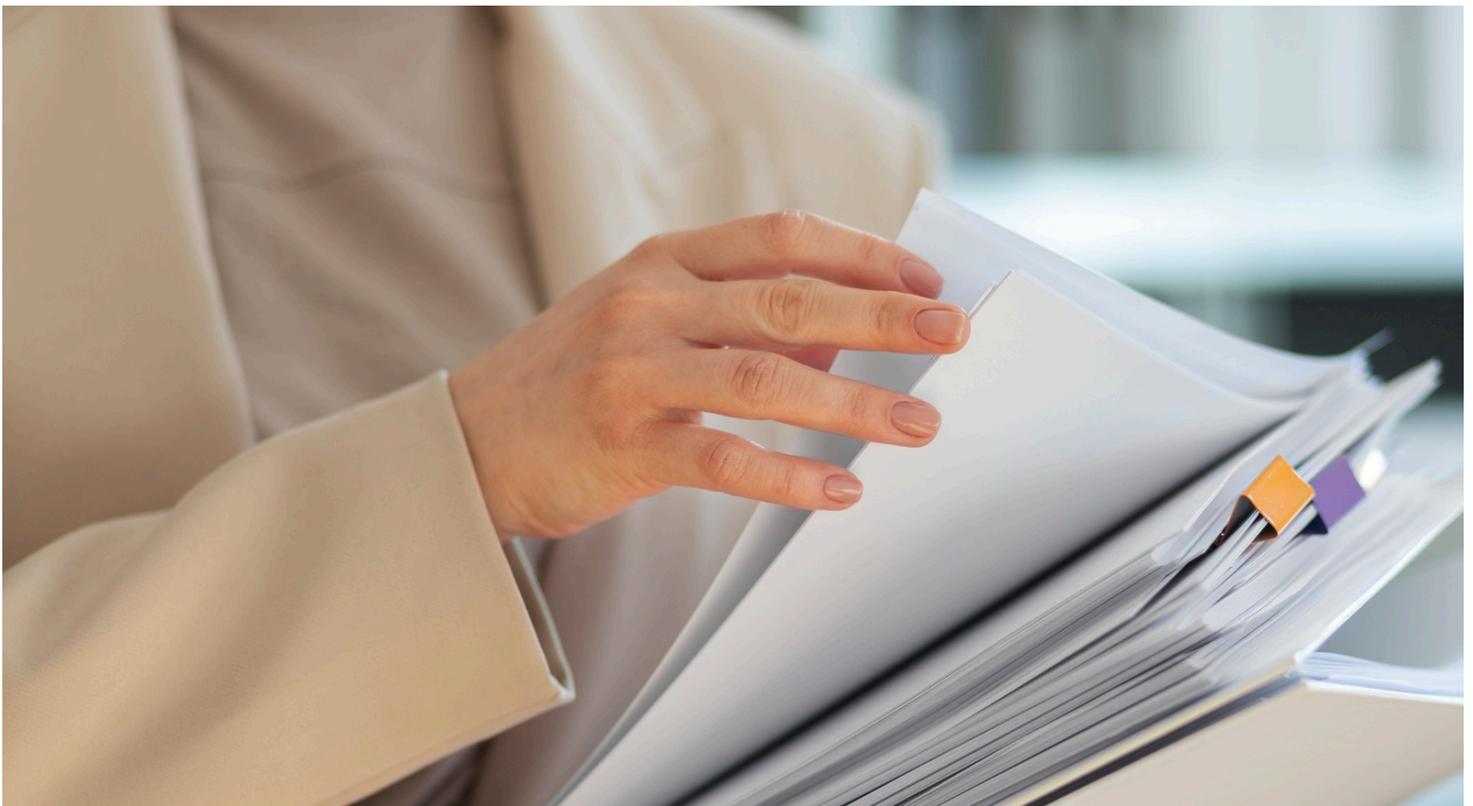
Il est interdit de laisser entrer ou séjourner au travail des personnes en état d'ivresse.

### **Article R. 4228-20**

Aucune boisson alcoolisée, autre que le vin, la bière, le cidre et le poiré n'est autorisée au travail.

L'employeur peut également limiter ou interdire l'alcool, à condition de :

- 01 Le mentionner dans le règlement intérieur ou une note de service
- 02 Le justifier par la nature de l'activité
- 03 Mettre en place des mesures proportionnées à l'objectif recherché



## 05. AGIR FACE À UN SALARIÉ EN DIFFICULTÉ

### LES ÉTAPES CLÉS

**Protéger le salarié**  
en le retirant de son poste

**Alerter le SAMU**  
et noter par écrit les indications

**Informé**  
le médecin du travail

### CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION COLLECTIVE

La consommation d'alcool en milieu professionnel constitue un enjeu majeur de Santé au Travail et Publique. Il est donc essentiel de mettre en place une stratégie de prévention collective, qui représente un levier important, en mobilisant tous les acteurs de l'entreprise.

- 01 Préparer la démarche ([réaliser l'état des lieux](#))
- 02 Évaluer les risques liés aux conduites addictives
- 03 Élaborer un programme d'actions de prévention
- 04 Mettre en œuvre un plan d'actions
- 05 Évaluer et suivre les indicateurs



### LES CLÉS DE RÉUSSITE DE LA DÉMARCHE

Pour qu'une politique de prévention de l'alcool au travail soit efficace, plusieurs facteurs sont essentiels :

 Optimiser les facteurs organisationnels et psychosociaux

 Engagement de l'entreprise

 Préserver un dialogue social de qualité

 Esprit de concertation, de soutien et d'accompagnement

 Former et sensibiliser les salariés



## 06. AMET SANTÉ AU TRAVAIL VOUS ACCOMPAGNE

### BILAN DE CONSULTATION EN ENTREPRISE

Lors de la consultation en entreprise, un expert en addictologie rencontre le salarié pour faire un point avec lui afin de connaître ses motivations personnelles et ses freins.

### STAND D'INFORMATION EN ENTREPRISE

Il s'agit d'un espace dédié à la sensibilisation, à la prévention et à l'accompagnement des salariés sur diverses questions liées à la santé et au bien-être.

### CONFÉRENCE DE GROUPE EN ENTREPRISE

Ce moment privilégié permet de sensibiliser l'ensemble des salariés aux risques d'alcoolodépendance sur la santé. Cette conférence offre un cadre collectif pour aborder les enjeux liés à l'alcool et initier des démarches.

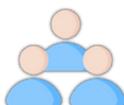
## 07. RESSOURCES ET LIENS UTILES



### Les structures spécialisées

CSAPA, hôpitaux, centres d'accompagnement, etc.

[ANNUAIRE](#)



### Les groupes de soutien et associations

Alcooliques Anonymes, Association Addiction France, etc.



### Les services en ligne et numéros d'écoute

Alcool Info Service (0 980 980 930), Fil Santé Jeunes (0 800 235 236), etc.



### Les programmes de prévention

[Dry January](#), [Santé Publique France](#), [Ameli](#), [Addict'Aide Pro](#), etc.